**Petit florilège extrait du**
**Rapport EPAPS préparatoire à l'Expo Universelle sur le Plateau de Saclay**
Analyse du document confidentiel présenté au
Conseil d'Administration du 6 septembre 2017

Passages cités surlignés en jaune dans le document

Structures financières porteuses du projet surlignées en vert

Elements de couts financiers surlignés en bleu

1) **Point clé :** Périmètre d'implantation : non pas 50, non pas 80, non pas 100 (comme on lisait dans divers média pendant la campagne promotionnelle) mais bien 110 hectares de terres agricoles sont officiellement voués à l'artificialisation

Rappel: François Durovray, Pdt du Conseil Départemental de l'Essonne (interview au Parisien du 27/06/2017) "Le site proposé pour accueillir le village global ne concerne absolument pas des terres agricoles"

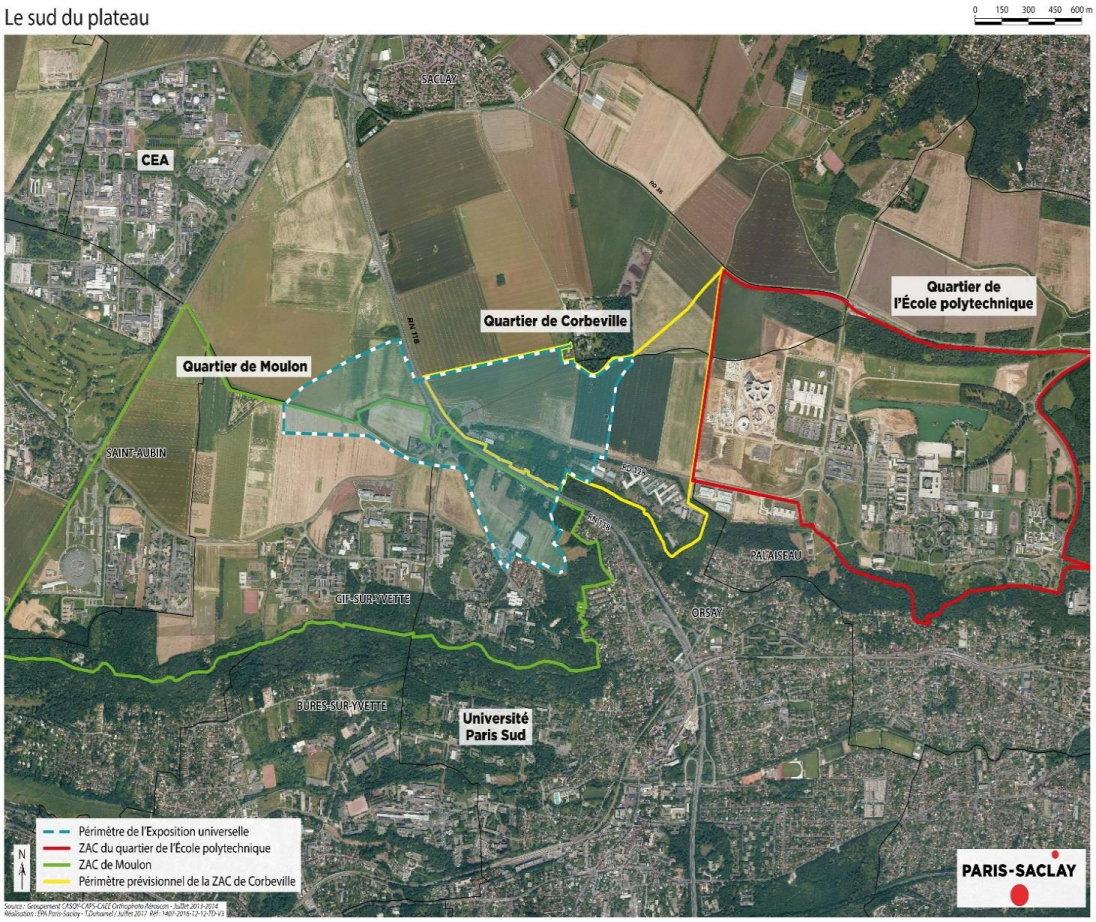

Le périmètre de la ZAC Expo est délimité en pointillé bleu. La carte montre que les surfaces stérilisées par l'Expo sont bien exclusivement des terres agricoles, et qui plus est des terres qui ne faisaient jusqu'à présent l'objet d'aucun projet précis de construction dans le cadre des ZAC du Moulon et de Corbeville (ceci peut se vérifier par comparaison avec d'autres cartes et maquettes de l'EPAPS).

De plus, les surfaces de l'Expo jouxtent directement la ZPNAF. On rappelle qu'il avait été promis aux associations que ces espaces frontière seraient aménagés en « lisières » végétalisées permettant une transition harmonieuse entre la partie construite et la zone protégée.

Les surfaces de l'Expo enclavent également du coté sud une large bande de terres agricoles, dont l'exploitation va de fait devenir plus difficile, actant sa vocation à être également urbanisée.

On rappelle enfin qu'il existe dans les ZAC Moulon et Polytechnique des espaces encore non construits mais maintenant inclus dans les « trames viaires » déjà réalisées, ainsi qu'une très grande friche industrielle (Thalès, à l'Est de la N118), dont il n'est absolument pas envisagé de faire usage pour accueillir l'Expo.

Il est donc clair que non seulement l'Exposition va détruire 110 hectares de terres agricoles de grande valeur, mais que de plus tout a été fait pour profiter de cette opération pour maximiser les surfaces urbanisées et urbanisables à l'avenir.

2) **Point clé :** "L'Exposition viendra parachever le campus en préfigurant les trames viaires des quartiers"

Lire : l'Expo va permettre de court-circuiter la concertation actuelle sur la ZAC de Corbeville, en actant dès maintenant la vocation de cette zone à être entièrement urbanisée et à devenir une ville nouvelle, qu'on appellera provisoirement, et fort joliment, dans la suite du document, "campus urbain", "campus universel" ou "ville nature". Grace à l'Expo, on va tracer d'emblée sur les 110 hectares convoités une nouvelle « trame viaire » c'est à dire tous les boulevards et les parcelles (sans doute un beau quadrillage très original, comme on a fait sur les ZACs de Moulon et Polytechnique ?)

3) **Modèle économique :** "La société de l'exposition Universelle finance les infrastructures et réseaux, et au besoin démantèle à terme les constructions sans preneur"

Lire : les bâtiments construits pour l'Expo seront réutilisés, c'est promis (c'est même, paraît-il la grande vertu du projet français), mais au cas où, on prévoit déjà comment il

faudra les démanteler. Et pour la restauration des sols agricoles détruits, on fait comment ?

4) **Modèle économique toujours** : "La ZAC... cède les droits à construire, soit en 2026, aux propriétaires des bâtiments pérennes et /ou aux structures de portage, soit au fur et à mesure des projets immobiliers à d'autres opérateurs"

Lire : on prévoit déjà comment les surfaces préemptées au titre de l'Expo et non construites seront transférées à des promoteurs pour continuer le bétonnage (et tant pis si "ZAC" devrait se lire "Zone d'Aménagement Concerté"...).

Pour bien comprendre ce point, il faut se rappeler que la concession allouée à la Société du Globe pour la construction du globe, des pavillons et des halles ne fait en réalité que 20 hectares. Mais ces 20 hectares seront dispersés aux noeuds de la "trame viaire" au sein des 110 hectares d'un "foncier maîtrisé".

Une manne qu'on prépare pour les promoteurs, après que l'Etat aura financé toutes les infrastructures, et que seront passés les 60 millions de visiteurs s'extasiant sur l'urbanisme vertueux à la française.

5) **"Le CA demande...** la préservation stricte de la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) et du corridor écologique"

Lire : on est bien obligés, mais c'est promis juré, en dehors de cette zone provisoirement protégée, tout sera strictement bétonné à loisir !

6) "**Le CA demande...** un projet d'Exposition Universelle s'adaptant ... avec la vision long terme de ville nature et de campus urbain"

Voir lexique ci-dessus, lire : ville nouvelle.

7) "**Le CA demande....** la garantie de la destination des actifs de la « société du Globe » ... qui permette ... l'accueil de congrès et d'expositions"

Dans une telle ville nouvelle, un nouveau palais des expositions genre Porte de Versailles ou La Courneuve ferait chic, vous ne trouvez pas ? Comme ca, on aura bel et bien nos 60 millions de visiteurs tous les ans, et la ligne 18 du Metro trouvera enfin sa justification. Les Saclaysiens ne vont plus jamais se sentir seuls.

8) "**Les commerces et aménités** constitueront en ce sens des éléments accessoires et non principaux de ces infrastructures "

Ouf, on est rassurés, on n'aura pas Europa City en plus (encore que, finalement, s'ils se sont fait jeter de Gonesse... ?)

9) **Equilibres Financiers: «** En l'absence de bilan prévisionnel possible à ce stade... les collectivités porteuses du projet de l'exposition universelle garantiront le déficit de la ZAC quel que soit la clef de financement"

Lire : on ne sait pas combien ca va coûter, mais en tout état de cause c'est le contribuable qui assure

10) **Décisions:** le Conseil d'administration demande que l'éventuel déficit de la ZAC de l'Exposition Universelle 2025 soit garanti par les collectivités territoriales porteuses du projet

... au cas où on n'aurait pas bien compris ce qui précède. Voilà qui est dit !

---

**Bon, maintenant place au chiffrage : ça va nous coûter combien tout ca ?**

On n'a pas encore les tarifs, mais on a la liste des courses (surligné en bleu dans le document) :

- achat de foncier (à qques € le m2, c'est pas ce qui fait le plus peur)
- infrastructures et réseaux (eh oui, on part de terre arable tout nue !)
- globe, pavillons et halles de l'exposition
- équipements publics
- la ligne 18 de métro Grand Paris express (3-5 Mds€ au bas mot, excusez du peu)
- la réalisation d'une liaison par câble depuis le RER B (enfin ! d'ailleurs **pourquoi ne pas commencer pas ca ???**, puisque c'est déjà un besoin criant pour les populations et le personnel travaillant sur le plateau ?)
- les liaisons en transports en communs réorganisées par les collectivités (effectivement, il y a des progrès à faire. Vous avez trouvé une carte complète des circuits de bus de la région vous ? vous avez essayé de prendre un bus en juillet pour monter de la fac sur le plateau ?)
- des parkings de stationnement et des navettes à concéder (on n'oublie pas les petits chaussons de Vinci)
- des infrastructures routières, dont la restructuration programmée de l'échangeur de Corbeville à accélérer
- des ouvrages d'art : des passerelles de franchissement de la N118

indispensables à l'exposition (on rappelle qu'il y en a déjà deux à moins de 500m du site)
- baisse des constructibilités liée à la perte de densité et à l'implantation de grands équipements *
- deux emplois équivalent temps plein travaillé (ETPT) dès l'exercice 2018 en vue d'engager ... le travail préparatoire du projet visant à la sélection de la France. C'est l'EPAPS (dont l'Etat) qui finance donc l'étude technique en vue de la candidature française.

Ceux qui savent chiffrer vont nous faire l'addition ?

* Effectivement, il est prévu de retarder certaines constructions (comme l'Hopital de Saclay) pendant la durée de l'Exposition. On va quand même se calmer un peu avant de faire Chicago, ca ferait tache pour un projet qui a "la planète à protéger"... Cet argument a déjà été mis en avant par certains promoteurs de l'Expo pour dire que ce projet préservait les terres agricoles, si, si…

Enfin, un message d'espoir :

**Les procédures afférentes à ces décisions ne seront engagées qu'après décision formelle du BIE en novembre 2018**

Les copains, remuez-vous, on a un an pour arrêter la machine !
#NonExpo2025

Urgence Saclay
urgence-saclay-contact@fdmc.fr
http://psed/parla.fr